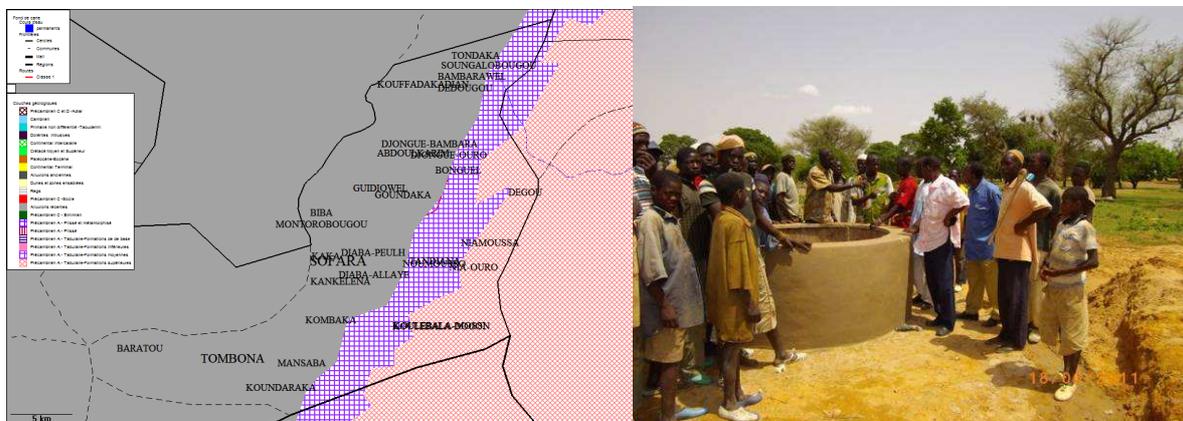




PROJET : D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'HYGIENE DANS SEPT VILLAGES DE LA COMMUNE RURALE DE FAKALA CERCLE DE DJENNE, REGION DE MOPTI



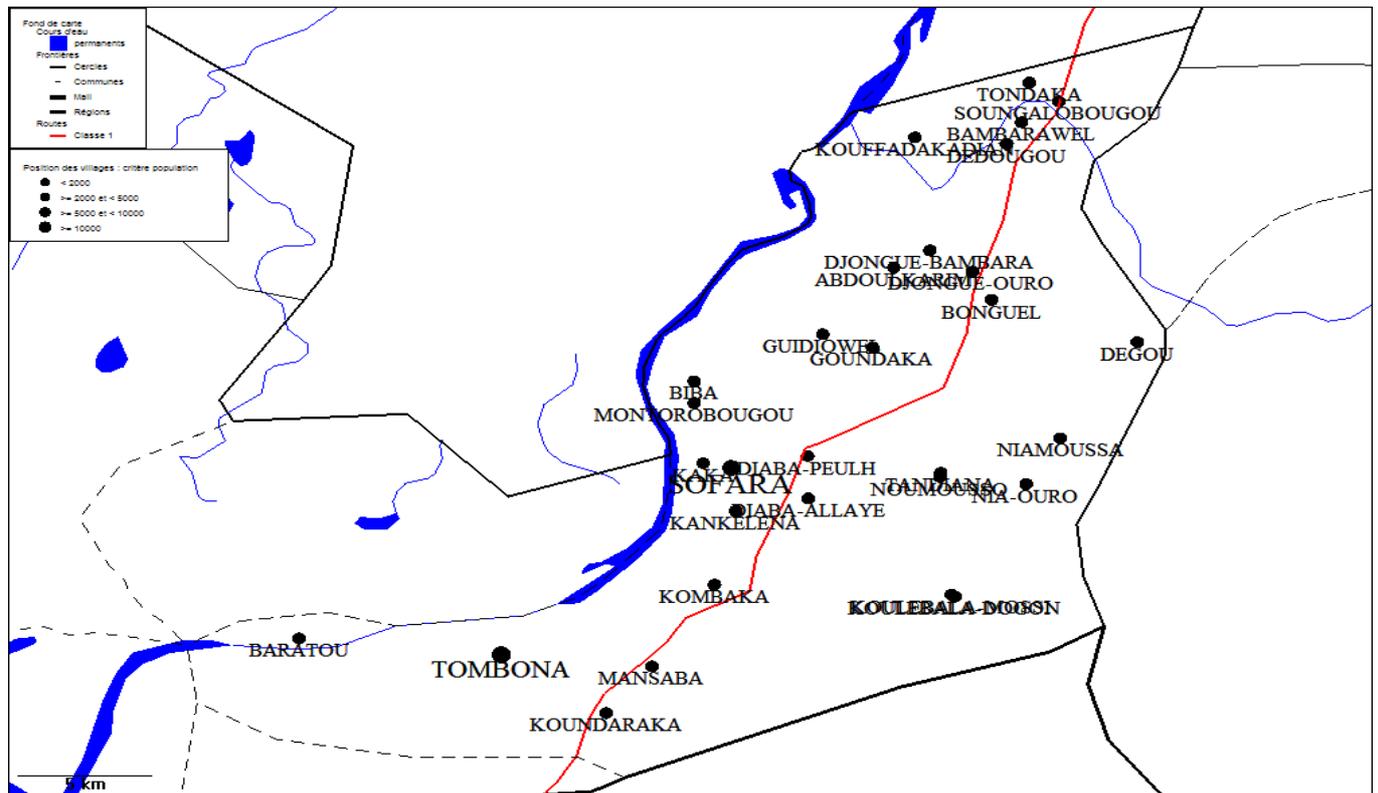
RAPPORT FINAL - MARS 2012

Préparé par : Action Mopti
Equipe du projet : Karamoko Sanogo : Point Focal
Boubacar KONIPO : Animateur

I Introduction

Action Mopti, dans le cadre de l'exécution de son Programme d'Appui au Développement de Mopti, a obtenu une subvention de SEDIF un montant de 86 000 euros pour aider à la réalisation de l'opération "Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène dans 7 villages de la commune rurale de Fakala".

Sites du Projet



Le projet a été réalisé dans 7 villages de la commune rurale de FAKALA.

Il s'agit des Village de :

- Kankelena : 2 puits à grand diamètre de 13 m de profondeur chacun
- Dianweli : 1 puits à grand diamètre de 12 m de profondeur
- Nia Ouro : 1 puits à grand diamètre de 14 m de profondeur
- Malobana (hameau de Kankelena) : 1 puits à grand diamètre de 11 m de profondeur
- Bantinal (hameau de Nia Moussa) : réhabilitation d'un puits de 12,5 m de profondeur
- Gourel Bawouri (hameau de **Degou**) : 1 puits à grand diamètre de 15.5 m de profondeur

Le présent rapport constitue le rapport final du projet et concerne la situation des activités du la période du 1^{er} avril 2011 au 31 Mars 2012.

II Présentation générale du projet

Le Projet "d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène dans sept villages de la commune rurale de Fakala cercle de Djenne, région de Mopti" s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Local de Mopti.

Le Projet a été réalisé grâce à un financement conjoint SEDIF, ACTION MOPTI et Commune Rurale de Fakala. La répartition de ce financement est approximativement de 96 % pour SEDIF, 1,4 % pour Action Mopti et 2,6% pour la commune de Fakala.

Le Montant total effectif investi dans le projet s'élève à la somme de **quatre vingt neuf mille cinq cent trente quatre euros (89 534 €)** et réparti en trois (03) grandes rubriques :

✓ Travaux	: 69 874 €
✓ Formation et Assistance en maîtrise d'Ouvrage	: 7 560 €
✓ et Sensibilisation pour changement de comportement	: 9 100 €
✓ frais administratif	: 3 000 €

III DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DES PRESTATIONS REALISES

3-1 Volet Travaux

Ce volet comprend :

- ✓ Installation - replis du chantier
- ✓ travaux de construction fonçage
- ✓ cuvelage
- ✓ captage
- ✓ dalle de fond
- ✓ superstructure
- ✓ pompage

Le Coût de réalisation de l'ensemble des travaux de soixante huit mille six cent trente sept (68 637 €) euros HT.

3-2 Volet Formation et Assistance en maîtrise d'Ouvrage

Ce volet comprend :

3.2.1 Mise en place et formation des associations d'usagers d'eau : un comité de gestion des points d'eau a été mis en place dans chacun des 7 villages bénéficiaires. Chaque comité a reçu Une série de formation

3.2.2 Mobilisation des fonds : la quote-part financière de chaque partenaire financier (Commune de Fakala, Action Mopti et le Syndicat des Eaux d'Ile de France) a été mis en place avant le démarrage des travaux.

La Commune de Fakala s'est acquittée de sa cote au fur et à mesure que les activités avancent. Action Mopti

La contribution financière de SEDIF d'un montant de 77 400 euros a été mis en place en 2 tranches de la façon suivante:

- Le 30 juin 2011 : 1^{ère} tranche d'un montant de 43 000 euros
- Et le 14 novembre 2011 : 2^{ème} tranche d'un montant de 34 400 euros

3.2.3 Choix des exécutants : Les prestataires (entreprises) ont été choisis par appel d'offres.
Il s'agit de :

Pour le lot n°1(2 puits) : l'Entreprise Cissoko Bâtiments Travaux Publics (C-BTP) « construction de 2 puits à grand diamètre de 13 m chacun à Kankelena», pour un montant initial de 16 915, 74 € et un délai de 60 jours ;

Pour le lot n°2 (4 puits) :

L'Entreprise Soumaila GUINDO (ESG) « Construction de 2 puits à grand diamètre à Dianweli et à Tiarga Nia », pour un montant initial de 18 076, 64 € et un délai de 60 jours.

L'Entreprise Dourou Construction (EDC) « puits à grand diamètre de 11 m à Malobana et réhabilitation d'un puits à Bantinal » pour un montant initial de 16 342, 53 € et un délai de 60 jours

Pour le lot n°3 (2 puits) :

L'Entreprise Abdoulaye ARAMA (EAA) « construction 1 puits à grand diamètre à Gourel», pour un montant initial de 9 604, 29 € et un délai de 60 jours;

Entreprise de Construction et d'Electrification Karassa (E.C.EL.KA) « construction 1 puits à grand diamètre à Soube Daga», pour un montant initial de 7 697, 91 € et un délai de 60 jours

3.2.4 Suivi / supervision : Ce Volet a consisté principalement à vérifier les quantités effectivement mises en œuvre, à contrôler et à veiller à la qualité des ouvrages.

Une partie de ce volet (le contrôle et suivi des travaux) a été confié la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Eau - DRHE de Mopti

Le Coût de réalisation de l'ensemble des activités de ce volet est de sept mille cinq cent soixante (7 560 €) euros HT.

3-3 Volet Sensibilisation pour changement de comportement

Ce volet comprend :

3.3.1 Organisation de séances d'animation (IEC) : des campagnes de sensibilisation ont été organisées dans chaque village au profit des habitants par le comité de gestion des points d'eau avec l'appui ponctuel de l'animateur d'Action Mopti, des leaders d'opinion, des communicateurs traditionnels, des services techniques étatiques et du conseil communal

3.3.2 Et l'éducation Sanitaire : Des formations ont été organisées au profit des bénéficiaires sur les mesures d'hygiène (hygiène corporelle, hygiène autour du point d'eau, hygiène des récipients devant contenir l'eau, hygiène lors du transport de l'eau du point d'eau à la maison, hygiène alimentaire et promotion du lavage des mains au savon à la sortie des toilettes etc.)

Le Coût de réalisation de l'ensemble des activités est de neuf mille cent soixante (9 100 €) euros HT.

3-4 Volet administration

Ce volet comprend la gestion administrative et financière du projet :

Action Mopti a procédé au paiement des sommes dues aux prestataires de service à la production de 4 rapports trimestriels et 1 rapport final du projet.

Il a couté trois mille (3 000 €) euros HT

IV DEROULEMENT ET ETAPES CLES DU PROJET

- **Démarrage du Volet Formation et Assistance en maitrise d'Ouvrage : 1 avril 2011**
 - ❖ lancement appel d'offres restreint : le 7 avril 2012
 - ❖ adjudication du marché : 22 avril 2011
- La Réunion Officielle pour le Démarrage des travaux s'est tenue le 30 mai 2011 à SOFARA avec la présence effective du Maire de Fakala, des représentants des villages bénéficiaires, des entreprises et des représentants d'Action Mopti.
 - ❖ Démarrage effectif des travaux :
 - le 2 juin 2011 pour les 2 puits de Soube Daga
 - le 5 juin 2011 pour les 2 puits de Kankelena, le puits de Malobana et celui Bantinal
 - le 9 juin .2011pour le puits de Gourel Bawouri
 - le 18 juin 2011pour le puits de Dianweli
 - le 20 juin 2011 pour le puits de Tiarga Nia
- Réception provisoire des Travaux :
 - le ____ 2011 pour les 2 puits de Soube Daga
 - le ____ 2011 pour les 2 puits de Kankelena,
 - le ____ le puits de Malobana et celui Bantinal
 - le ____ .2011pour le puits de Gourel Bawouri
 - le ____ 2012pour le puits de Dianweli
 - le ____ 2012 pour le puits de Tiarga Nia
- Démarrage du Volet Sensibilisation pour changement de comportement: le 30 mai 2011

V CONCLUSION

Malgré, la période de sensibilisation relativement courte, les objectifs assignés au volet sensibilisation *ont été globalement atteints. Toutefois, les comités mises en place ont été prématurément "sevrés".* Cela pourrait avoir une incidence négative sur les impacts du projet et les résultats enregistrés par le Volet si des mesures ne sont pas prises urgemment.

Le changement de comportement demande un temps suffisamment long. Il est, de ce fait, souhaitable de poursuivre encore (pour au moins une année) les activités de sensibilisation et si possible avec la même équipe.

Le Projets peut être considéré dans l'ensemble comme globalement satisfaisant.

Bien que n'ayant concerné que 7 village de la commune rurale de Fakala.

Les seules inquiétudes demeurent encore les capacités de la Mairie de Fakala à assurer adéquatement un fonctionnement normal des points d'eau et leur entretien correct.

ANNEXES

Localités	Date	Présence	Choix du site d'implantation du puits
Mairie de Fakala	30 mai 2011	- Maire - Conseil communal - Entreprises C-BTP et EDC - Action Mopti	Bantinal, Malobana, Kankelena, Tiarga Nia, Dianweli, Soube Daga et Gourel Bawouri
Bantinal	31 mai 2011	- Chef de village et 7 conseillers. - Conseil communal - Entreprise EDC - Action Mopti	Un ancien puits à réhabiliter
Malobana	31 mai 2011	- Chef de village et 4 conseillers. - Conseil communal - Entreprise EDC - Action Mopti	Site de consensus implanté
Kankelena	1er juin 2011	- Chef de village et 6 conseillers. - Conseil communal - Entreprise C-BTP - Action Mopti	Site de consensus implanté
Tiarga Nia	2 juin 2011	- Chef de village et 5 conseillers. - Conseil communal - Action Mopti	Site de consensus implanté
Dian Weli	2 juin 2011	- Chef de village et 4 conseillers. - Conseil communal - Action Mopti	Site de consensus implanté
Soube Daga	3 juin 2011	- Chef de village et 2 conseillers. - Conseil communal - Action Mopti	Site de consensus implanté
Gourel Bawouri	3 juin 2011	- Chef de village et 1 conseiller. - Conseil communal - Action Mopti	Site de consensus implanté

Visite du coordinateur le 18 juin 2011



Sofara



Batinal



Diamweli